

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KKS IMMOBILIER » en abrégé « KKS IMO »

Siège Abidjan, Anyama, Anyama carrefour Akwaba
en bordure de la voie principale à 200M du Stage
Olympique EBIMPE, 20 BP 999 ABJ 20 Lot n°7 ; ilot n°6 ;
Section : KT ; Parcelle : 635, Lot 7, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/11/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KKS IMMOBILIER » en abrégé «
KKS IMO »

Objet : LOTISSEMENT ACHAT VENTE DE TERRAIN VENTE
DE MAISONS ACHAT VENTE DE VEHICULES ACHAT VENTE
DE MATERIEL DE CONSTRUCTION PRESTATION DIVERSES

l'acquisition la location et la vente de tous biens meubles et immeubles l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux la prise en location gérance de tous fonds de commerce la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement toute opérations financières commerciales industrielles mobilières et immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, Anyama carrefour Akwaba en bordure de la voie principale à 200M du Stage Olympique EBIMPE, 20 BP 999 ABJ 20 Lot n°7 ; ilot n°6 ;
Section : KT ; Parcelle : 635, Lot 7, Ilot 6

Dirigeant(s) M KOUAME KRAH SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06911 du 16/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72267/GTCA/RC/2022 du 16/12/2022

